

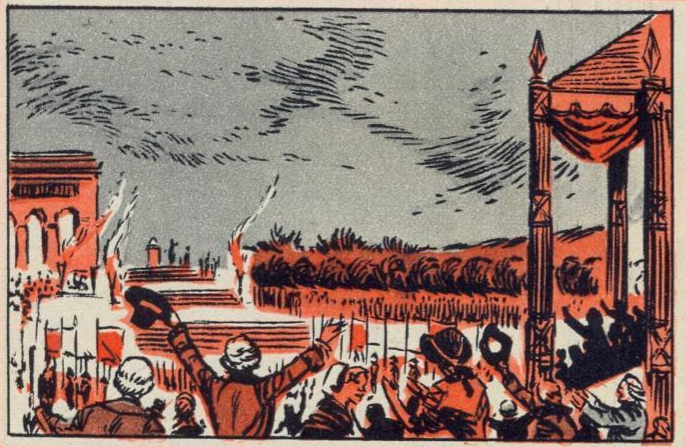
LA LEGISLATIVE

BALZAC a écrit : « Une rue de Paris, c'est un monde ! » La vérité c'est que « la » rue de Paris a fait un monde, après en avoir démoli un autre. Ah ! Si la Constituante avait pu achever sa Constitution à Versailles ! Calmement ! Mais, voilà ! Elle s'était transportée à Paris ! Et à Paris, il y avait la rue ! Et la rue ce n'était pas précisément le calme. Néanmoins, les travaux avançaient. Au bout d'un an...



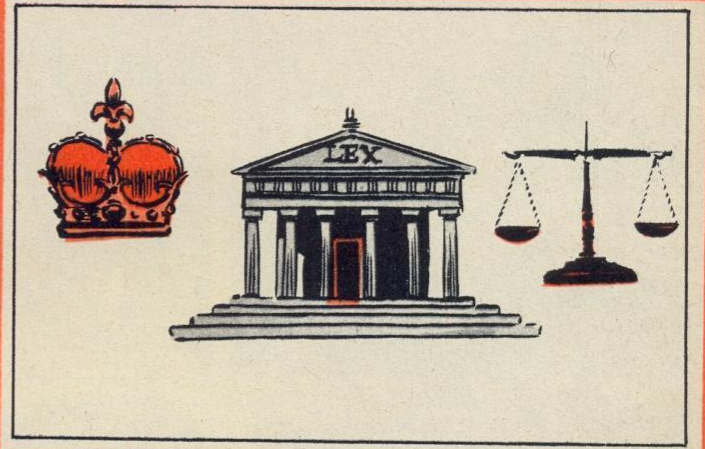
3. — CE PAUVRE ROI...

LOUIS XVI se laissa ramener piteusement à Paris. Faut-il dire qu'il y fut assez mal accueilli ? On le garda cependant. On le pria de venir à la Salle du Manège pour jurer fidélité à la Constitution, enfin terminée. Il y vint le 14 septembre et il fit le serment. Il y eut des murmures. Quinze jours plus tard, la Constituante déclara sa mission finie...



1. — LA FEDERATION

DANS les différentes provinces du royaume s'étaient formés ces groupements politiques appelés « Fédérations ». Le 14 juillet 1790, jour anniversaire de la prise de la Bastille, 14.000 délégués de toutes ces fédérations se réunirent à Paris au Champ de Mars. Ils y assistèrent à une grand-messe. Ils jurèrent fidélité à la Nation et affirmèrent leur volonté d'être français. Car les anciens rois avaient fait le royaume sans demander l'avis de personne...



4. — LE NOUVEAU REGIME

DESORMAIS les pouvoirs que, jusqu'alors, le roi détenait seul, seront séparés. Louis XVI, roi des Français, n'aura plus que le pouvoir exécutif, c'est-à-dire celui d'appliquer les lois. Le pouvoir législatif, celui de les voter, appartiendra à une assemblée législative élue uniquement par des propriétaires. La révolution fut bourgeoise, n'est-ce pas ? Le pouvoir judiciaire, celui de rendre justice, sera exercé par des juges également élus.



2. — VARENNES

La fête de la Fédération fut très belle. Pourtant, beaucoup de nobles avaient émigré. Les deux frères du roi aussi. Le marquis de Bouillé formaient une armée en Lorraine. Vers Pâques 1791, Louis XVI avait voulu commuer des mains d'un prêtre réfractaire. La populace l'en avait empêché. Alors il décida de fuir pour rejoindre Bouillé. Dans la nuit du 20 au 21 juin, déguisé en valet, il s'échappa des Tuileries avec sa femme et ses enfants. Une grosse berline l'amena jusqu'au village de Varennes où il mangea à l'auberge du « Grand Monarque ». Là, il fut reconnu par un nommé Drouet...

5. — LA FRANCE NOUVELLE

La France, devenue la Nation française, fut divisée en 83 départements, subdivisés en districts et en cantons. On supprima les beaux vieux noms historiques des anciennes provinces qui furent remplacés par des termes géographiques. On supprima aussi le vilain mot « impôts » qu'on remplaça par le terme plus aimable de « contributions ». On supprima aussi les corporations qui, disait la loi Le Chapelier, ne servaient qu'à défendre les « Soit-disant intérêts communs » des artisans ! Ceux-ci ne purent plus cesser le travail, ni se réunir. Pourtant, ils se réunissaient à la place de Grève. D'où l'expression : aller en grève...

